



Energie en « commun »

Entre logique territoriale, dynamique collective et projet urbain,
Enjeux et figures des nouvelles coopérations locales autour de l'énergie

RELEVÉ DE DÉCISION DU JURY
de l'appel à propositions recherche

8 septembre 2022

1- Composition du jury

Co-Présidence et animation :

Anne Grenier (Ademe)
François Ménard (Puca)
Hélène Varlet (Ademe)

Membre du jury et du futur comité de pilotage :

Violaine Tarizzo (DGEC)
Isabelle Moritz (DHUP)
Alexander Schragge (CGDD/DRI)
Emmanuel Dupont (ANCT)
Didier Laffaille (CRE)

Experts invités :

Rodolphe Morlot (Ademe)
Tiphaine Richt (Ademe)
Marie-Laure Guillerminet (Ademe)
Benoît Boutaud (Eifer)
Alice Mazeaud (Université de la Rochelle)

2- Observation sur les propositions reçues

7 propositions reçues :

N°	Acronyme	Nom du projet	Coordination scientifique	Organisme
1	MAPEGO	Modèles d'émergence et d'essAimage des collectifs d'énergie citoyenne et gouvernance Polycentrique de l'Energie dans le Grand Ouest (MAPEGO)	Cyria Emelianoff	Université du Mans Laboratoire Espaces et SOciétés (ESO), UMR n° 6590
2	JUSCOOP	Justice énergétique : l'énergie comme un "commun" Comprendre et évaluer les ressorts et l'impact de la coopération locale en matière d'énergie sur les systèmes énergétiques	Blanche Lormeteau	CNRS Institut de l'Ouest : Droit et Europe - IODE UMR CNRS 6262
3	PART'Ener	PART'Ener pour une énergie renouvelable locale	Rafik Absi	ECAM-EPMI - Grande École d'Ingénieur.e.s
4	PROCUREN	Le PROJEt du Commun URbano Energétique	Ines Ramirez-Cobo	Université du Havre (UDHN)
5	KEBE	Infrastructures urbaines et citoyennes en projet : pour des communs énergétiques ?	Julie Gangneux	ATELIER KEBE
6	Les Pico-Moulins	Les moulins de Pont-Aven, un bien commun comme point de départ d'une énergie nouvelle	Roméo Sanséau	SARL Sanséau Roméo Architecte Urbaniste
7	D-ACCEF	Déploiement de l'autoconsommation collective d'électricité en France	Gilles Debizet	Université de Grenoble Alpes (UGA)

Ont été notés :

- Le faible nombre de propositions reçues
- La diversité du profil institutionnel et académique des répondants
- La diversité (relative) des disciplines
 - Géographie
 - Urbanisme/Aménagement
 - Droit
 - Architecture
 - Sciences de l'ingénieur/économie
- Parité de genre respectée
 - Coordination : 4 femmes/3 hommes
 - Equipes : 16 femmes/18 hommes
- Des montants demandés entre 35.000 € et 220.000 €, la plupart autour de 100.000 € +/- 30.000, pour des montants totaux allant de 49.000 € à 305.000 €

3- Déroulement

Préalablement au jury, chaque projet avait fait l'objet d'une triple expertise (académique ou institutionnelle) argumentée, réalisée de façon indépendante et portant sur les points suivants :

- Compréhension du sujet, qualité de l'argumentaire scientifique, clarté de la problématique :
- Pertinence, crédibilité et robustesse de la méthode
- Expérience et cohérence de l'équipe constituée
- Transparence et adéquation de l'affectation des moyens financiers
- Précision du calendrier et des livrables
- Evaluation des impacts potentiels du projet (en termes de réappropriation de la méthode ou d'utilisation des résultats, en termes de répliquabilité ou de généralisation, en termes de recommandation publique ou de formation, en termes de valorisation ou de communication...)

Et débouchant sur une notation en 4 catégories :

- A** (Avis très favorable) : *Proposition originale et pertinente en termes de problématique, satisfaisante sur le plan méthodologique, portée par une équipe reconnue, expérimentée ou qualifiée, engageable avec possible recommandations mais sans réserves ni délais*
- B** (Avis mitigé) : *Proposition intéressante mais présentant quelques faiblesses sur l'un des aspects suivants : originalité de la problématique, robustesse de la méthodologie, expérience de l'équipe. A minima, des échanges complémentaires seront nécessaires pour aboutir à une proposition finalisée tenant compte des recommandations émises*
- C** (Avis plutôt défavorable) : *Proposition qui malgré quelques points intéressants présente en l'état trop de faiblesses pour être retenue*
- D** (Avis très défavorable) : *Proposition hors champ, non éligible ou devant être réorientée vers un autre dispositif de soutien*

Chaque projet a fait l'objet d'une brève présentation de son objet, de sa problématique et de sa méthode avant que, sur la base des expertises réalisées, soit débattues la pertinence de le retenir ou pas. Cette discussion a débouché pour certains sur des recommandations aux auteurs, pour d'autres sur des conditions préalables à leur financement, pour d'autres encore sur l'invitation à élaborer une nouvelle proposition dans le cadre d'une relance de la consultation programmée pour des financements en 2023.

Chaque membre du jury avait été destinataire d'un tableau récapitulatif des projets reçus et de l'ensemble de leurs résumés. Les notes et les fiches d'expertise ont été présentées lors du jury.

4- Décisions et recommandations

N°	Acronyme	Décisions et recommandations
1	MAPEGO	Projet retenu assorti de recommandations
2	JUSCOOP	Projet retenu assorti de recommandations
3	PART'Ener	Projet retenu sous réserve de compléments*
4	PROCUREN	Non retenu et invité à déposer une nouvelle proposition dans le cadre de la prochaine consultation
5	KEBE	Projet non retenu
6	Les Pico-Moulins	Projet non retenu à réorienter vers une autre forme d'accompagnement et/ou de soutien
7	D-ACCEF	Projet retenu sous réserve de compléments*

*Ces réserves ont été levées après échange avec les équipes concernées et la remise d'un document complémentaire au mois de décembre 2022.